

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°11

Sommaire :

- Edito et info
- Crue de fin mai 2013
- Conseils municipaux
- Infos associations
- En annexe le dépliant du PCS



EDITO

La sécurité des habitants de Massaguel est une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

En juin de cette année, la rivière du Sant est sortie de son lit et a provoqué des dégâts matériels importants.

Outre les inondations, d'autres risques ont été identifiés sur notre commune, tels que les feux de forêt, les mouvements de terrain, les tempêtes de vent et de pluie.

La loi de modernisation de la sécurité civile impose aux communes l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Ce plan a pour but de mettre en place un dispositif destiné à faire face à toutes les situations.

Deux documents le composent:

- un mémo destiné à la population que vous trouverez à l'intérieur du feuillet
- un document, consultable en mairie, décrivant les actions à mener par la cellule communale de crise pour chaque risque répertorié.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas que la sécurité est l'affaire de tous.

Le Maire et le Conseil Municipal

AGENDA

- Vendredi 29 novembre concert en l'église de Massaguel dans le cadre du téléthon 2013.
- Loto de l'école le 1 décembre 2013
- Loto des aînés le 12 janvier 2014

INFO

- Vous pouvez amener des vêtements et chaussures usagés à la mairie jusqu'au 22 novembre

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été validé par la préfecture le 21-05-2013, il est donc dès lors applicable en terme d'urbanisme sur notre commune

- La MJC, recherche des films, photos, diapos, ou autres sur tous les événements qui se sont passés sur le village (carnaval, réveillon, fête du village, jeux inter villages, trial moto), dans le but d'organiser des soirées d'hiver, vidéo ou projection de photos.

Vous pouvez déposer à la mairie ou au bureau de la MJC (dans le gymnase, le vendredi à partir de 16h30) vos films, diapos ou photos, qui vous seront rendus dès que l'on aura fait des photocopies

LA CRUE DE JUIN 2013



1) Vote gouvernance communauté de communes

Suite à la nouvelle loi de décentralisation, deux possibilités s'offrent aux communes pour la répartition du nombre de délégués au futur conseil de communauté (mars 2014).

Dans tous les cas, le nombre de délégués sera en partie fonction du nombre d'habitants de la commune.

1^{er} cas: répartition suivant le texte de loi, soit 1 délégué pour la commune de Massaguel.

2^{ème} cas : répartition proposée par le conseil communautaire Sor et Agout soit 2 délégués pour la commune de Massaguel.

Après discussion le conseil vote à l'unanimité pour la deuxième proposition.

2) Travaux salle des associations

Le maire fait le point sur l'avancement technique et financier du projet.

Une subvention de 12000€ a été attribuée par le conseil régional, elle s'ajoute à celle du département de 40.000€ et celle de l'état (DETR) de 24.000€ les dépenses s'élèvent à ce jour à 104.424,85 € HT.

Sur le plan technique, nous allons profiter de la visite de la commission de sécurité, mi juin pour régler le problème d'ouverture des portes: sens d'ouverture, type de poignée...

3) Logiciel cantine, garderie

Après discussion, et compte tenu du prix 1300 €, jugé trop élevé, le conseil décide de ne pas faire suite à cette proposition.

4) Travaux en régie avec la communauté de commune

Afin d'aider les communes, la communauté de commune propose de louer du matériel avec chauffeur.

Les tarifs sont intéressants mais, afin de faire profiter toutes les communes, la location est limitée à 4 jours par an et par commune

5) Rénovation du fond de la place

Nous avons profité de la présence à Massaguel de l'artisan qui rénove la fontaine, pour lui demander un devis sur la grotte située au fond de la place.

Ce devis s'élève à 2521,85€ HT

Par ailleurs un devis a été demandé pour la reconstruction de la murette, autour de la grotte ; il s'élève à 5200€ HT.

A celui-ci, il faudra rajouter la réalisation d'une enceinte grillagée.

Il est décidé dans un premier temps, de réaliser seulement les travaux de rénovation de la grotte.

Une subvention au titre des fonds de concours sera demandée à la communauté de communes.

6)-Location et convention de la salle des associations

Ceci concerne les locations hors utilisations hebdomadaires

Après discussions il est décidé :

- Pour les associations du village, gratuit avec une caution de 200€
- Pour les habitants du village, tarif 130€ avec une caution de 300€

8)-Violents orages des 30 et 31 mai 2013

La communes va faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et monter un dossier, avec devis pour d'éventuels remboursements.

Les dégâts les plus importants ont été constatés sur les rives et le lit de la rivière du Sant, entre le pont des Cousines et le château.

Entre la chaussée et le pont, une partie des berges, a été emportée par les flots et une grande quantité d'eau a pénétré dans le réseau d'assainissement.

D'autre part, un muret ainsi qu'un talus se sont effondrés sur le chemin du Moulin Blanc, d'autres dégâts, moins importants, ont été constatés sur plusieurs chemins de la commune : la Capelette, les Rigous et la Rassègue.

9)-Réunion parents d'élèves

Cette réunion avait pour but de présenter la réforme des rythmes scolaires aux parents d'élèves.

Dans les grandes lignes, la réforme vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine. Pour une même durée, 24h par semaine, les heures seront réparties sur 4 jours et demi avec un maximum de 5h30 par jour.

La collectivité, aura en charge en plus de la pause méridienne (cantine, garderie entre 12h et 13h30), le temps périscolaire en fin d'après-midi : de 16h à 16h30 les lundis et jeudis, de 15h30 à 16h30 les mardis et vendredis.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, la commune de Massaguel souhaite proposer des activités artistiques, sportives ou culturelles durant ces horaires.

Séance du 25 juillet 2013

1) Convention avec la DDT

Dans le cadre des documents d'urbanisme, la commune doit signer une convention de mise à disposition des services de l'état (DDT) pour l'instruction de ces dossiers. La convention définit les champs d'application respectifs de la commune et de la DDT. La nouveauté vient du fait que dès le 1^{er} septembre 2013, les CUa (certificat d'urbanisme informatif) seront instruits par les communes. A l'avenir, les demandes de permis de construire et toutes les déclarations relatives à l'occupation des sols risquent d'être traités par les communes ou les intercommunalités. Après discussion, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

2) Enquête publique sur le périmètre de la source

Le rapport du commissaire nous est parvenu en mairie et est à la disposition du public. Les avis et conclusions du commissaire enquêteur ont été validés par madame La Préfète du Tarn. Ce rapport stipule :

- Un avis favorable à l'utilisation de la source pour la consommation humaine
- L'aménagement à minima d'un chemin piétonnier jusqu'à la source

La mise en place d'un système de désinfection au chlore au niveau du coupe charge de la Rassègue.

Le commissaire enquêteur a donc suivi la requête de conseil municipal en ce qui concerne le chemin d'accès.

3) Temps périscolaire

Depuis la dernière réunion, des personnes se sont manifestées pour proposer leur collaboration à des activités. Les domaines proposés sont : le dessin, le jardinage et l'informatique.

Réunion du conseil municipal

Il est convenu d'organiser une réunion, en deuxième quinzaine d'août, pour finaliser les interventions et définir le planning. Le conseil municipal autorise le Maire à signer les contrats de travail avec les intervenants.

4) Utilisation de la salle des associations

Une ébauche de règlement et de convention d'utilisation ont été rédigées. Pour la location aux habitants du village des modifications devront être apportées suite au premier retour d'expérience.

Pour les associations les documents seront envoyés aux responsables et une réunion sera organisée le 28 août.

5) Travaux d'enfouissement des réseaux

L'ensemble des riverains de la rue de Barry et de la rue des Perruquiers ayant donné leur accord, les travaux devraient commencer en fin d'année.

6) Plan communal de sauvegarde (PCS)

La commune doit rédiger un document répertoriant la procédure et les responsables de secteur, dans le cas de catastrophes naturelles telle que : inondations, vent violent, feu de forêt... Un groupe de travail est constitué pour la rédaction du PCS, il se compose de Gisèle GIEUSSE, René ALBERT, Denis COUSINIER et Michel GUARDIOLA

7) Travaux divers

7.1 Grande salle et école

Suite à la visite de la commission de sécurité, plusieurs modifications devront être réalisées dans la grande salle et à l'école:

- Doter les portes « issues de secours » d'un système de verrouillage intérieur sans clé
- Supprimer l'utilisation des fiches électriques multiples
- Libérer de tout stockage la salle de repos de la maternelle
- Limiter à 20% de la surface, les décorations ou papiers fixés sur les murs de l'école

7.2 Travaux suite crue du Sant

L'entreprise BARDOU qui a dégagé dans l'urgence le lit de la rivière, nous a fait parvenir des devis pour les travaux à réaliser sur la traversée du village. Le montant s'élève à plus de 6 000€ pour la commune. Nous sommes dans l'attente d'une décision de l'état de reconnaissance ou non de catastrophe naturelle pour d'éventuelles indemnisations. Les travaux devront être réalisés en accord et suivant les préconisations des services de l'état (bureau qualité de l'eau et des milieux aquatiques)

8) Employé communal

Suite au départ à la retraite de monsieur FLAMENT, la question se pose de son éventuel remplacement, trois possibilités sont évoquées:

- Statuquo avec travaux en régie auprès du CAT de Soual et auprès des artisans : problème de réactivité et de disponibilité
- Embauche d'un jeune avec contrat aidé (emplois d'avenir) : obligation d'encadrement et de formation
- Contrat pour 10 à 12 heures par semaine : temps annualisé .

Après discussion, il est décidé d'approfondir la 3^{ème} solution, la décision sera prise au prochain conseil municipal.

Infos des associations

Club des "Aïnats", (René Albert, 05 63 50 10 56) quelques dates à noter :

Goûter de fin d'année : tous les adhérents y sont conviés le mercredi 11 décembre à 16 heures dans la nouvelle salle. Ceux qui le souhaitent pourront dès 14 heures rejoindre les joueurs de belote, tarot et scrabble.

Le loto de l'association est prévu pour le 12 janvier 2014 et l'assemblée générale le 22 février. Ces 2 dates vous seront confirmées en temps utile.

Auparavant le club aura accueilli la réunion annuelle de secteur des 17 clubs voisins le 13 novembre avec la présence des présidents Audoye (Soual) et Durand (département).

Les cours de yoga ont repris début septembre. Venez essayer, vous pouvez contacter Brigitte au 05 63 35 87 72 et 06 85 81 40 27 ou Christian au 05 63 50 26 49.

Zumba : prochain stage le vendredi 15 novembre. Contact, Marilyne au 06 78 80 48 20.

Sondage

Pour la rentrée prochaine de septembre-octobre 2014, nous vous proposons de passer un moment de convivialité et de détente autour d'activités stimulant la mémoire. Nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées.

Vous pouvez nous contacter: Madelaine CATHALA au 05 63 50 80 92 ou Viviane REQUIS au 05 63 74 75 59

MJC - COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012-2013 DU 11 OCTOBRE 2013

Pascal Roland (notre Président) ouvre l'Assemblée Générale à 18H30.

Rapport d'activités :

**** Yoga**

51 participants pour cette activité répartis en 4 cours. Activité existe depuis 1999 (15 ans) et revient sur Massaguel dans la salle des associations. Les exercices du yoga se pratiquent à même le sol et cela peut poser problème à l'utilisation multiple et variées de cette salle, c'est pourquoi, cette année, renouvellement et achat de 17 tapis stockés sur place, manque encore l'achat d'une housse fermée de protection. N'ayant pas les mêmes exigences en termes d'état des lieux, le groupe du yoga est prêt à s'organiser pour assurer un nettoyage hebdomadaire (1 fois semaine) du sol. Michel (maire) nous a fait part que Laurent Jamme était affilié au nettoyage de cette salle tous les lundis matins.

Christian remercie Brigitte (animatrice) pour ses compétences et sa discrétion ainsi que le succès qui croît chaque année, ambiance sympa et agréable. (Voir Jacky MARCO ou Christian GIEUSSE)

**** Chorale**

Effectif de 27 choristes pour l'année qui se réunie tous les mercredis pendant 2 heures de chant choral. Participation active et assidue de la majorité des choristes a permis de mettre au point une dizaine de chants pour enrichir le répertoire. Tout ce travail a trouvé son logique aboutissement dans 6 concerts sur le département dont 1 pour le bénéfice de la MJC. Depuis la reprise de septembre 2013, 29 personnes dont 8 de Massaguel, 3 de Verdalle, 5 de Sorèze, 5 de Dourgne, 1 de Lagardiolle et 1 de Durfort, 3 de Montégut Lauragais, 1 de ST Félix Lauragais et 2 de Revel.



Infos des associations

**** Art floral**

Cathy prévoit cette année de vous retrouver une à deux fois par trimestre, cette activité existe depuis 16 ans et propose la confection d'une grande composition au moment de l'exposition pour réunir également l'art et les fleurs.

Les personnes désireuses de participer à cette activité peuvent contacter Cathy Séverac.

**** Comité des fêtes**

La fête du mois de juillet s'est bien déroulée autour d'un repas préparé par quelques bénévoles et pour le plat principal par M. Rouanet de Labruguière mais le mauvais temps était encore de la partie et nous déplorons une baisse d'effectif ainsi que la disparition des forains pour nos enfants. Avertis la veille qu'ils ne viendraient pas. Hélas trop tard pour avoir des remplaçants. Malgré plusieurs tentatives auprès des comités de Verdalle et Dourgne.

Nous cherchons des idées pour revoir cette fête à Massaguel, toujours en collaboration avec les autres associations

**** volley loisir**

Toujours une bonne ambiance dans l'équipe et de bons repas mais besoin d'étoffer celle-ci qui s'entraîne tous les mardis soir à Massaguel, pour tous renseignements voir Romain Delprat ou Laure Gleyse.

**** Exposition d'Art**

Succession par Monique Guardiola à Madame Cabrol où cette année l'exposition essayait les plâtres de la salle des associations beaucoup plus claire, un réel succès et reconduite pour l'année 2014 avec un projet commun de dessins réalisés par les enfants de l'école dans le temps périscolaires. Toujours assurée par la MJC.

Projets à venir :

Stage de zumba (animé par Muriel) pour l'instant une fois par mois jusqu'à Noël, pour tous renseignements voir Maryline Bes ou Nathalie Mandille.

Soirée à thème sur Massaguel en fête autrefois.....à voir et définir le concept.

Atelier proposé mais non arrêté sur la mémoire, encadré par deux adhérentes.

Plaquettes d'information MJC sur les diverses activités mais aussi pour les autres associations existantes sur la commune réalisation en cours par Laura Cluzel sur temps MJC.

Rapport moral :

Il est lu par les divers responsables des activités, et est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Il est présenté par Nathalie et est approuvé à l'unanimité.

Cotisation Année 2013- 2014

Les cartes sont disponibles auprès de Laura C. tous les vendredis de 15h30 à 17h30 à la salle des sports. Comme on l'annonçait l'an passé, il est prévu à l'échelon départemental et régional d'harmoniser leur prix à 15€ dans toutes les MJC pour l'année et donc tarif inchangé.

15 € pour le premier membre de la famille; 13 € pour le deuxième membre de la famille; 11 € à partir du troisième; 9 € pour les moins de 18 .

Après le mot du maire la séance est levée à 20 h. par Pascal Roland suivi d'un pot de l'amitié



Volley-ball



Petit bilan annuel de Castres Massaguel volley-ball !! Cette année encore beaucoup d'émotion en passant du rire aux larmes car le sport s'est ça aussi... Trois ans se sont écoulés depuis

que nous avons fusionné avec Castres. La Nationale 3 masculine s'est retrouvée deux fois champion de France en N3 en 2011 organisé par le club à Castres et en Nationale 2 en 2012 ! Cette année, les garçons évoluent en Nationale 1, ce fût plus difficile avec de gros déplacements dans le nord de la France et le niveau élevé, ils se classent 6^{ème} au championnat pas suffisant pour se maintenir en N1, donc ils repartiront pour 2013-2014 en N2 avec de nouvelles recrues et un objectif de revenir en N1. Les pré-nationales filles repartent cette année encore pour l'accession en Nationale 3, perdu d'un malheureux set en play-off cette année. Régionale 1 garçon finisse à la 3^{ème} place, Régionale 2 filles se classe à la 7^{ème} place, juniors filles font un doublé avec le titre de championnes du Tarn et Midi-Pyrénées, cadettes filles finalistes du Tarn et 3^{ème} de Midi-Pyrénées, cadets garçons champions Midi-Pyrénées et finalistes du Tarn, minimes filles finalistes du Tarn, poussins garçons champions du Tarn et poussines filles font un doublé aussi avec le titre de championnes du Tarn et Midi-Pyrénées. Tous nos jeunes sont engagés (à part les poussins) en coupe de France. Le volley-ball est un sport qui se pratique en compétition et en loisirs. Notre charte au CMVB offre cette alternative à ses licenciés, afin que chacun puisse trouver du plaisir dans la pratique du volley-ball. Le volley-ball est un sport collectif et d'échange. Il valorise les individualités qui se doivent toutes entières au collectif. Ainsi progresser soi-même, c'est faire progresser l'équipe. L'épanouissement du collectif permet l'épanouissement de l'individu. Nous souhaitons que tous nos licenciés respectent leurs éducateurs, leurs coéquipiers, leurs adversaires, les arbitres, le public et surtout, tous les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de notre club !!